



DOMONIAK



NATATION + TRANSITION



- LE SAC POUR LA 2^{ÈME} TRANSITION DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AVANT LE DÉPART DANS LA ZONE "SACS ZT2" AVEC LE NUMÉRO DU DOSSARD
- PLONGEON INTERDIT LORS DE LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'EAU!
- DÉPOSER LES AFFAIRES DE NATATION DANS LA ZONE "DÉPÔT SACS"
- POSSIBILITÉ DE MONTER SUR LE VÉLO UNIQUEMENT APRÈS LA POUTRE

	COURSE À PIED		TOILETTES
	VTT		SECOURS
	NATATION		INSCRIPTIONS INFORMATION
			DOUCHES
			ACCUEIL BÉNÉVOLES

